



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Aréas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 11 octobre 2024

Objet : Problématique de stationnement

Monsieur le Directeur de la Régie à autonomie financière de la Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés,

Les agents de la collecte nous ont saisis concernant la problématique du stationnement aux abords de leur lieu de travail.

En effet, à leur prise de service, il leur est très difficile de trouver des places pour leurs véhicules, celles-ci étant occupées par les résidents du quartier.

Ils sont régulièrement obligés de se garer sur les trottoirs ou sur des emplacements non autorisés à proximité du 85 route de Turin.

Cette situation est source de stress chez les agents, qui craignent une verbalisation ou l'enlèvement de leur véhicule pendant leur temps de travail.

S'il n'y a pas d'obligation légale pour l'employeur de mettre à disposition des salariés des places de stationnement, il nous apparaît néanmoins nécessaire de trouver une solution satisfaisante et pérenne pour ces personnels qui sont très souvent dans l'impossibilité de prendre les transports en commun.

Aussi, nous proposons que leur soit laissée la possibilité de stationner leurs véhicules au parking du 109, quand aucune représentation n'est programmée.

Cette mesure, qui a déjà fait l'objet d'une expérimentation, avait démontré son efficacité.

Nous vous remercions de l'attention particulière que vous porterez à notre demande.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

**PO/ Le Syndicat CGT
Nice Métropole Côte d'Azur
Le Secrétaire Général**

Hugues JEFFREDO